



**Communiqué
Pour diffusion**

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, veut amputer de moitié le budget des commissions scolaires du Québec

Une opération sournoise pour démanteler le réseau public d'éducation - inacceptable pour la FAE

Montréal, le 21 octobre 2011 –La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) dénonce vigoureusement l'intention de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Line Beauchamp, de couper de moitié les budgets des commissions scolaires. La FAE s'inquiète également d'une décentralisation des pouvoirs vers les directions d'école et dénonce l'idée même de faire une adéquation entre performance et budget.

Panique au gouvernement

Le Québec est actuellement dirigé par un premier ministre ayant les deux mains sur le volant, mais qui pilote en sourd et en aveugle. Pour la FAE, le gouvernement semble agir sous le coup de la panique en improvisant toutes sortes de mesures pour tenter de contrer la montée de la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ). Ainsi, après avoir fait volte-face sur la tenue d'une commission d'enquête dans le secteur de la construction et après avoir réagi tardivement aux cafouillages au ministère des Transports, voilà que survient cette proposition de madame Beauchamp qui s'inspire étrangement de celle véhiculée par la CAQ.

« Ça sent réellement l'improvisation. Madame Beauchamp reprend les idées de François Legault en transférant plus de pouvoirs aux directions d'école pour qu'elles aient plus de latitude pour gérer elles-mêmes leur fonctionnement. Ce "copier-coller" de la part du gouvernement, fait sans analyse approfondie, sans consensus du milieu, relève d'un opportunisme populiste qui méprise l'ensemble des intervenants en éducation. Comment expliquer une telle annonce alors qu'au dernier Forum sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires, tenu en 2008, jamais une telle proposition n'a été évoquée par le MELS? Comment se fait-il qu'une telle intention se manifeste avant même qu'on ait pris le temps de rencontrer les partenaires en éducation dans le cadre de la tenue d'un autre Forum du genre, déjà prévu par la ministre, mais dont la date n'est pas encore connue? Il y a là une incohérence qui découle à notre avis d'un vent de panique à quelques jours de l'ouverture du congrès du Parti libéral du Québec », de dire Pierre St-Germain, président de la FAE.

Non à la décentralisation

La FAE n'acceptera pas cette approche populiste qui laisse miroiter qu'une plus grande décentralisation permettra d'améliorer notre système d'éducation. Elle s'opposera farouchement à ce que l'embauche des enseignantes et enseignants relève des directions d'établissement. Tout comme elle s'opposera à rendre les budgets conditionnels à des plans de réussite. Est-ce dire que l'école qui rencontre des difficultés sera pénalisée au lieu de recevoir plus d'appui? Les personnels seront-ils contraints à des critères de soumission pour atteindre un degré de performance? Où sont les mesures pour s'attaquer aux vrais problèmes, c'est-à-dire, les causes liées à la pauvreté, les efforts à mettre pour soutenir les milieux défavorisés, ou encore l'ajout de ressources suffisantes pour favoriser l'égalité des chances. Les profs et les élèves seront-ils les grands perdants d'une mauvaise gestion ou encore d'un milieu socio-économique défavorisé? Cette forme de décentralisation vers l'école et cette concentration de pouvoirs entre les mains des directions, amène à mettre les écoles en compétition les unes avec les autres. Ceci ouvre la voie aux inégalités sociales entre une école mieux financée et une autre qui l'est moins car, qui sera désormais responsable d'assurer l'équité au sein du réseau? « Nous allons nous opposer à cette concentration de pouvoir aux mains des directions d'école qui exercent déjà un grand contrôle sur les conseils d'établissement. Une telle décentralisation mène non seulement à l'éclatement du système public commun, mais ouvre la voie à l'arbitraire. De plus, l'imposition de règles de performance mettra une pression indue sur les enseignantes et les enseignants. Aller en ce sens, amènera une détérioration certaine du climat et des relations du travail », d'ajouter le président de la FAE.

Par ailleurs, la ministre pense-t-elle réellement qu'elle augmentera l'efficacité du réseau et qu'elle réalisera des économies? Les directions d'établissement exigeront plus d'argent, plus de ressources et une augmentation de leur rémunération pour exercer ces nouvelles responsabilités. Il est illusoire de croire que ces mesures se traduiront par des économies ou un allègement de la bureaucratie et une amélioration des services. Si la ministre est en mal de structures et de coupures, nous l'invitons à se pencher sur le cas des écoles privées qui continuent de gangrener le réseau public et au regard duquel un réel consensus existe quant à la fin de leur financement.

Recentrer les responsabilités de l'État

La FAE demande à la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, de sursoir à son projet de modifier les commissions scolaires et de prendre le temps de faire l'état des lieux, comme prévu, avec tous les intervenants. « Tout en reconnaissant qu'il y a des ajustements à réaliser dans le secteur de l'éducation, notamment dans le fonctionnement des commissions scolaires, nous disons à M^{me} Beauchamp qu'elle fait fausse route. Avant de proposer un remède pire que le mal, elle doit écouter ce que le milieu de l'éducation a à dire. Nous n'abandonnerons pas les acquis d'un système d'éducation reposant sur des valeurs d'équité et d'égalité des chances pour des raisons électoralistes. Le système d'éducation public est trop précieux pour que nous permettions de le charcuter de la sorte », de conclure le président de la FAE, Pierre St-Germain.

Au-delà des problèmes de structures et des solutions administratives et comptables, d'autres problèmes encore plus fondamentaux et cruciaux pour la réussite des élèves doivent être rapidement résolus. La FAE croit qu'avant d'amorcer une telle réforme des structures, il est bien plus urgent d'apporter les correctifs aux problèmes actuels, comme l'insuffisance de ressources de soutien aux élèves, la mise en place de véritables programmes nationaux, la refonte du bulletin unique qui n'a d'unique que le nom puisqu'il ne permet pas de rendre compte de l'acquisition et de l'évaluation de connaissances communes à l'ensemble des élèves du Québec. La FAE réitère à cet effet qu'elle collaborera dans tout projet qui visera à valoriser constamment l'école publique. Il y a là un projet autrement plus emballant pour une société que celui qui est actuellement imaginé et qui ne consiste qu'à accentuer le désengagement de l'État et de réduire son niveau de responsabilité dans la gestion du bien commun.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller aux communications
Téléphone : 514 666 7763, poste 296 – bureau
514 910-1754 – cellulaire